de « repoussoir » à celle de **au(e)los* en *aluos*, puisque *aula* vient de **augzlā* (I. 110, l. 8-6 du bas) ; dans IOVESTOD, *e* ne doit pas être inorganique (p. 111, l. 9-10). Le cas de *aluos* ~ **au(e)los*, comme il avait été plus sagement dit en 1951 dans l'article des *Mélanges Jules Lebreton*, p. 24, n. 26, reste solidaire de ceux de *neruos* ~ avest. *snāvarə*, osset. *nuar*, gr. νεῦρον (pour lequel Fr. Muller Jzn pose ital. **(s)nēu̯(e)ros*), et de *paruos* ~ gr. παῦρος (Muller Jzn : **pāu(e)ros*).

II

SUR UNE ANOMALIE DANS LA CONSTITUTION D'UN CALQUE LEXICOGRAPHIQUE

PAR JACQUES ANDRÉ

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études

SOMMAIRE. — *Le latin tardif* uitulāmen *représente un calque, fondé sur un contresens, du gr.* μόσχευμα.

Le mot *uitulamen* se rencontre à ma connaissance dans quatre textes seulement[1] :

Vulgate, Sap. 4, 3, Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria uitulamina non dabunt radices altas nec stabile firmamentum collocabunt.

Ambros., *Epist.* 37, 36, Apud nos autem et puellae de mortis appetentia sublimes usque ad caelum erexere uirtutum gradus. Quid Theclam, quid Agnem, quid Pelagiam loquar, quae tamquam nobilia uitulamina pullulantes ad mortem quasi ad immortalitatem festinauerunt?

Aug., *De doctr. christ.* 2, 18, Hinc est etiam illud, quoniam μόσχος graece uitulus dicitur, μοσχεύματα quidam non intellexerunt esse plantationes et uitulamina interpretati sunt : qui error tam multos codices praeoccupauit, ut uix inueniatur aliter scriptum ; et tamen sententia manifestissima est, quia clarescit consequentibus uerbis ; namque « adulterinae plantationes non dabunt radices altas » conuenientius dicitur quam « uitulamina » quae pedibus in terra gradiuntur et non haerent radicibus.

Poetae latini aeui Carolini, éd. Dümmler, Berlin, 1880, c. I, p. 630, v. 6 (rappel de la *Vulgate*) : Subdita maternis torpent uitulamina ramis.

Le mot figure dans la plupart des dictionnaires sous la forme *uītulāmen*[2]. W. Meyer-Lübke[3] y voyait un dérivé d'un **uītula*, diminutif

1. La notice de A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, est incomplète.
2. Mais non dans A. Blaise, *Ibid.*, où d'ailleurs les quantités ne sont pas toujours données.
3. *Die Schicksale des lat. Neutrums im Romanischen*, Halle, 1883, p. 75, n. 1.

de *uītis*[1]. J. Whatmough a repris ce point de vue[2] dans une étude sur le mot *uītulātiō* « transport de joie » qu'il dérivait, avec le verbe *uītulāri*, du même diminutif non attesté de *uītis* « in its original meaning 'a pliant twig' (cf. *uimen*), especially when we find a word *uitulamen* 'a spring, shoot, sucker' ». La date tardive d'apparition de *uītulāmen* est pour lui sans importance : ce ne serait pas la première fois qu'un terme du latin populaire est attesté seulement à basse époque. Le *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch* de Walde-Hofmann, p. 807, s. v. *uītulor*, rejette l'étymologie « von einem **uītulus*, Demin. von *uītis*, vgl. *uītulāmen* « wilder Schössling » ; mais on y notera : 1) la quantité de *-ī-* ; 2) que les auteurs écartent seulement l'hypothèse d'un rapprochement de *uītulor* avec *uītis* et *uītulāmen*, sans pour cela donner d'étymologie pour ce dernier terme ni sous *uītis* ni ailleurs[3] ; mais la quantité qu'ils affectent au mot laisse penser qu'ils le dérivent de *uītis*.

Comme pour beaucoup de néologismes du latin chrétien, il faut se reporter au texte grec sous-jacent, ici au texte des *Septante*, *Sap.* 4, 3, Πολύγονον δὲ ἀσεβῶν πλῆθος οὐ χρησιμεύσει, καὶ ἐκ νόθων μοσχευμάτων οὐ δώσει ῥίζαν εἰς βάθος οὐδὲ ἀσφαλῆ βάσιν ἑδράσει, comme le faisait déjà saint Augustin. Sister Mary Basil, qui a tiré de l'oubli le passage du *De doctrina christiana*[4], a vu dans *uitulāmen* une simple erreur de traduction : « Does it not appear that according to St Augustine the word *uitulamen* was misused, that is does not pertain to plants, but is related to *uitulus*? » Le traducteur de la *Vulgate* aurait donc employé à tort le mot préexistant *uitulāmen*.

Ce n'est pas du tout ainsi que le problème se pose, et saint Augustin semble avoir eu parfaitement conscience du mécanisme de cette création. Le traducteur de la *Vulgate* s'est trouvé en présence du n. pl. μοσχεύματα « boutures, plants-vifs » (cf. Théophraste, *H. P.* 2, 2, 5 ; *C. P.* 3, 11, 5), dérivé du v. μοσχεύειν « planter des boutures[5] ». N'en comprenant pas très bien le sens, il est remonté pour traduire non au v. μοσχεύειν, mais à μόσχος. Mais là encore il ignorait μόσχος « jeune pousse », qui est assez rare, et même inusité en grec impérial ; par contre, il connaissait fort bien μόσχος « veau[6] » et μοσχάριον « jeune veau ». Aussi a-t-il eu recours à un calque morphologique — fondé sur

1. On relève, en effet, en roman des représentants de **uītula* « vigne », cf. *Roman. Etymol. Wörterb.*, par. 9405 a.

2. *Classical Philology*, XVIII, 1923, p. 350-351.

3. Le mot ne figure pas dans le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout-Meillet, sinon, à titre de comparaison, s. u. *pullus*, avec *ferāmen*, *pullāmen*.

4. *Note on the word uitulamen*, *Classical Journal*, XXVIII, 1933, p. 612.

5. Sur ce type de dérivés en -μα de verbes en -εύειν, cf. P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, p. 187-188.

6. C'est d'ailleurs le même mot, le sens premier ayant dû être « rejeton d'un animal ou d'un végétal », voir J.-B. Hofmann, *Griech. Etym. Wörterb.*, s. u.

une erreur sémantique — des éléments du mot grec, en décomposant μόσχος + -μα > *uitulus* + (*ā*)*men*.

Ce n'est ni le premier ni le seul cas de création d'un dérivé en *-men* (et *-mentum*) sur un dérivé grec en -μα par simple calque, à partir du IIIe siècle p. C. Il suffira d'en donner ces quelques exemples :

cogitāmen, 4, *Esdr.* 7, 22 ; *-mentum*, 4, *Esdr.* 14, 14 / νόημα (*Ibid.*).

ēbriāmen, 1, *Reg.* 1, 15 *ap.* Tert., *De Ieiunio*, 9 / μέθυσμα (*Ibid.*), alors que Tertullien use partout ailleurs de *ēbrietās*.

genimen « production », *Mat.* 26, 29 ; *Marc.* 14, 25 / γέννημα.

genimen « race », *Luc.* 3, 7 / γέννημα (*Ibid.*).

nouāmen « jachère », *Ier.* 4, 3 ap. Tert., *Marc.* 4, 1 et 11 / νέωμα (*Ier.* 4, 3).

Vitulāmen, loin d'être, comme le pensait Whatmough, un mot populaire, est donc une création artificielle de traducteur. Il n'a jamais été employé en dehors des citations de la Bible, dont le texte d'Ambroise est lui aussi un simple rappel, comme l'indique la formule *nobilia uitulamina* s'opposant à *spuria uitulamina*. Il n'a naturellement pas laissé de trace dans les langues romanes, contrairement aux autres formations en *-men* : *pullāmen* > fr. poulain, *ferāmen* « gibier » > vx fr. ferain.

Jacques ANDRÉ.

III

A PROPOS DE VÉGOIA

NOTE SUR LE SERVAGE ÉTRUSQUE

PAR E. CAVAIGNAC

Professeur honoraire à la Faculté des lettres de Strasbourg

SOMMAIRE. — *En écoutant la communication si suggestive de M. Heurgon à une séance de la Société (cf. ci-dessus, p. 46), j'avais été frappé, en particulier, par la phrase relative au* servus *qui déplace les bornes (phrase que je reproduis ci-dessous). Elle présente, à mon avis, deux singularités : 1) le fait même du* servus *qui déplace les bornes de sa propre initiative ; 2) le caractère si vague, à première vue, de la sanction qui le menace, rapprochée de celle qui menace le maître en cas de complicité. Dans les lignes qui suivent, je propose une explication de ces singularités, basée sur l'examen de la situation sociale en Étrurie à la veille de la guerre des Marses*[1].

Les voyageurs grecs qui connaissaient l'Étrurie du IIIe siècle av. J.-C.

1. Je connais naturellement l'article de M. Heurgon dans *Historia*, 1957, p. 63 sqq. ; mais je n'ai pu, à mon regret, trouver ici l'article de M. Vetter sur le servage étrusque, dans les *Jahreshefte des österr. archaeol. Institutes in Wien*, 37 (1948).